



Fiche de paie et arrêt maladie

Par RomainGwen

Bonjour,

Je suis en arrêt maladie depuis Juin pour Burn Out, avec certificats médicaux transmis à mon employeur.

Je constate des irrégularités dans mes fiches de paie qui m'ont l'air d'être flagrantes.

J'aimerais savoir si mes suspicions sont justifiées grâce à vos avis.

Par exemple je ne comprend pas pourquoi en septembre (en arrêt maladie) j'ai eu des retenus sur salaire du 26/08 au 30/09 à hauteur de 2300? alors que les arrêts sont justifiés par certificat médical.

Merci d'avance pour votre retour,

À très vite

Par kang74

Bonjour

Par certificat médical, vous voulez dire un arrêt de travail dont vous transmettez le volet 3 à l'employeur, et les autres volets à la cpam ?

C'est la seule chose qui justifie vos absences et permet, selon le cas d'être indemnisé par la cpam, et possiblement une partie par l'employeur .

Quelle est votre convention collective ? Votre ancienneté ?

La CPAM vous indemnise? Vous travaillez dans le secteur privé ?

Sur vos fiches de paie depuis Juin vous devriez avoir donc des jours d'absences déduits tous les mois, des IJSS SI subrogation, et un éventuel maintien de salaire avec les IJSS déduites .